

ZAC DU SENIA À THIAIS ET ORLY

Concertation préalable à la création de la ZAC intercommunale du SENIA
Réunion publique du mercredi 26 mai 2021



Webinaire de restitution de la concertation pour la création de la ZAC intercommunale du SENIA

VOTRE PARTICIPATION

- 1) Micros et caméras sont désactivés par défaut à votre arrivée dans le webinaire
- 2) Vous pouvez poser des questions à tout moment via le Q&R (questions traitées dans un second temps à la suite des présentations)
- 3) Un temps de prise de parole est prévu en fin de webinaire (uniquement à l'oral, pas de caméra). Si vous souhaitez prendre la parole à ce moment-là, il faudra lever la main virtuellement (nous vous indiquerons à quel moment le faire)

The screenshot shows a Zoom meeting interface. On the left, a slide titled "ZAC DU SENIA À THIAIS ET ORLY" is displayed, with logos for "thiais", "Ville d'Orly", and "Grand-pairis Aménagement". On the right, a video feed of a woman, Caroline Bataillon, is shown. The interface includes a top bar with "Vous voyez actuellement l'écran de Animateur Rouge YIP" and "Options d'affichage", and a bottom toolbar with "Activer", "Lever la main", "Q. et R.", and "Quitter".

Annotations with arrows point to various features:

- Visualisation de la présentation**: Points to the slide content.
- Régler l'équilibre entre l'écran partagé et les vignettes des participants**: Points to the video feed area.
- Visualisation du ou des intervenants**: Points to the video feed area.
- 1 Micro coupé**: Points to the microphone icon in the bottom toolbar.
- 3 Lever la main**: Points to the "Lever la main" icon in the bottom toolbar.
- 2 Ouvrir le Q&R**: Points to the "Q. et R." icon in the bottom toolbar.

A red dashed box in the bottom right corner contains the text: **La réunion est enregistrée pour faciliter le compte-rendu**

Orly – Le mot de Madame la Maire

Christine Janodet, Maire d'Orly



Parc de l'Oiseau (Orly)

Thiais – Le mot de Monsieur le Maire

Richard Dell’Agnola, maire de Thiais



Parc de Cluny (Thiais)

Le processus de concertation préalable à la création de la ZAC intercommunale du SENIA

RAPPEL DU DISPOSITIF MIS EN PLACE :

- Une première réunion publique s'est tenue le **10 février 2021**
- Le site internet zac-senia.fr vous a permis de découvrir le projet et de déposer un avis via le formulaire contact
- Vous avez pu donner votre avis par email à senia@grandparisamenagement.fr
- Et vous rendre à la Mairie de Thiais (1 rue Maurepas, 94320 Thiais), au centre administratif municipal d'Orly (7, avenue Adrien Raynal, 94 310 Orly) ou à l'EPA ORSA (2, avenue Jean-Jaurès, 94600 Choisy-le-Roi) pour apporter votre contribution dans le registre des observations.

Le processus de concertation préalable à la création de la ZAC intercommunale du SENIA

Dans quel cadre a lieu cette réunion de clôture de la concertation ?

- La concertation a lieu dans le cadre de la création de la ZAC intercommunale du SENIA à Thiais et Orly et ne concerne que son périmètre.
- Son objectif est de présenter les éléments que vous nous avez fait remonter et nos réponses.
- Un bilan de la concertation sera établi et mis à disposition du public notamment sur le site internet zac-senia.fr.

Périmètre prévisionnel de la ZAC du SENIA



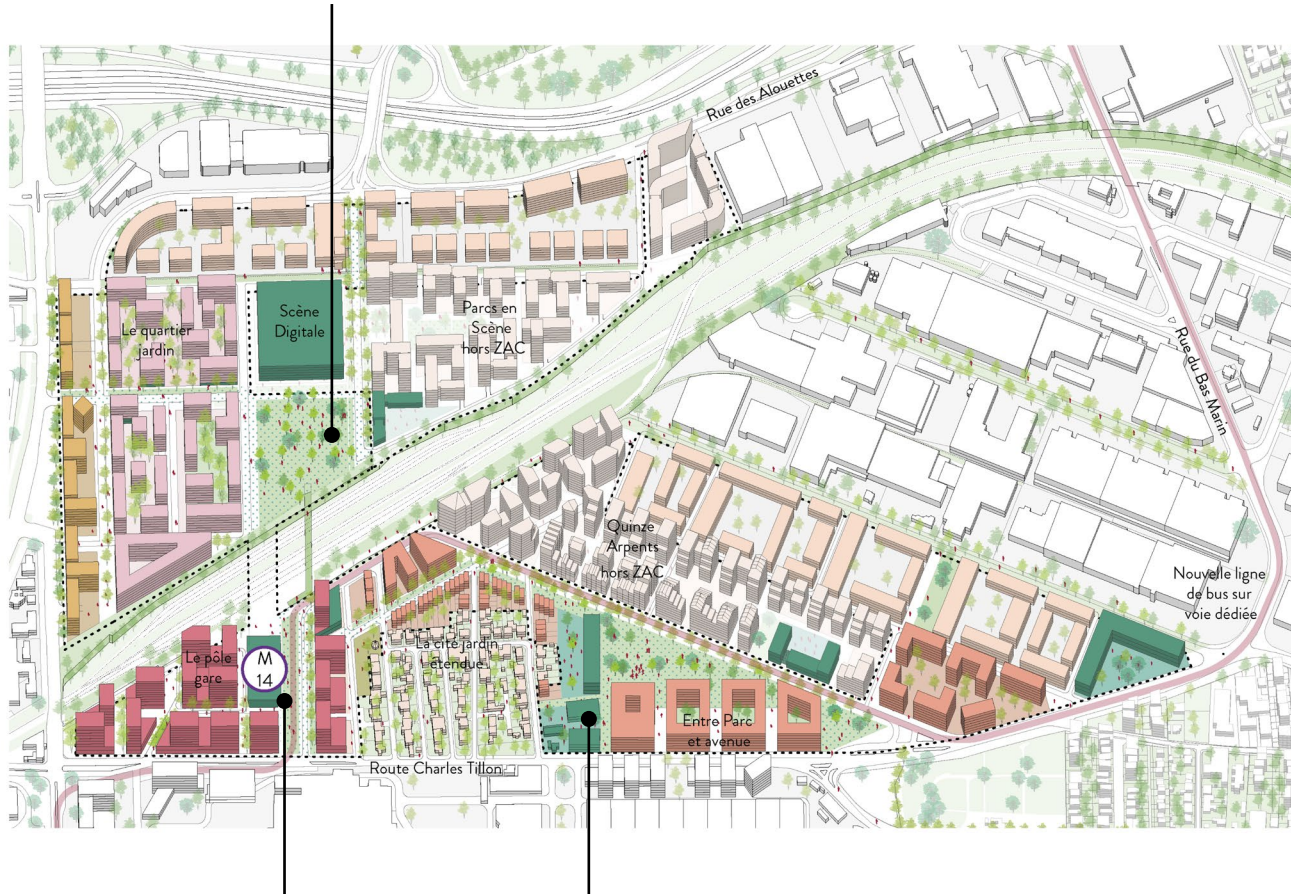
POUR RAPPEL - La ZAC du SENIA : ses objectifs

Un projet de 40 hectares, sur les communes de Thiais et d'Orly.

- ✓ Développer un nouveau quartier autour de la future gare de la ligne 14 à Pont de Rungis, avec logements, commerces de proximité bureaux, locaux d'activité, équipements publics et sportifs.
- ✓ Favoriser la desserte et l'interconnexion au Grand Paris par l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro, d'un bus avec une voie de circulation dédiée.
- ✓ Poursuivre la dynamique de la métropole par l'accueil d'équipements à rayonnement régional et international.
- ✓ Trouver une cohérence pour ce territoire fragmenté en accompagnant la mutation dont la zone d'activité économique sera conservée.
- ✓ Améliorer la qualité de vie des habitants par la création d'espaces verts et d'équipements publics.

Lors de cette concertation, vous nous avez particulièrement interrogé sur :

La place des espaces
verts dans le projet



La circulation et la
desserte du quartier

La programmation
prévisionnelle et les
équipements publics

CIRCULATIONS ET DESSERTE DU QUARTIER

Vous nous avez particulièrement interrogés sur :

- **Qu'est-il prévu en matière de circulation cyclable ?**
- **Qu'est-il prévu pour faciliter et sécuriser les circulations piétonnes ?**
- **Qu'est-il prévu pour réduire la circulation automobile et poids lourds ?**
- **Qu'est-il prévu pour le prolongement du tramway T9 ?**
- **La circulation dans la cité jardin va-t-elle évoluer ?**

Qu'est-il prévu en matière de circulation cyclable?

→ La mise en place progressive d'un réseau cyclable

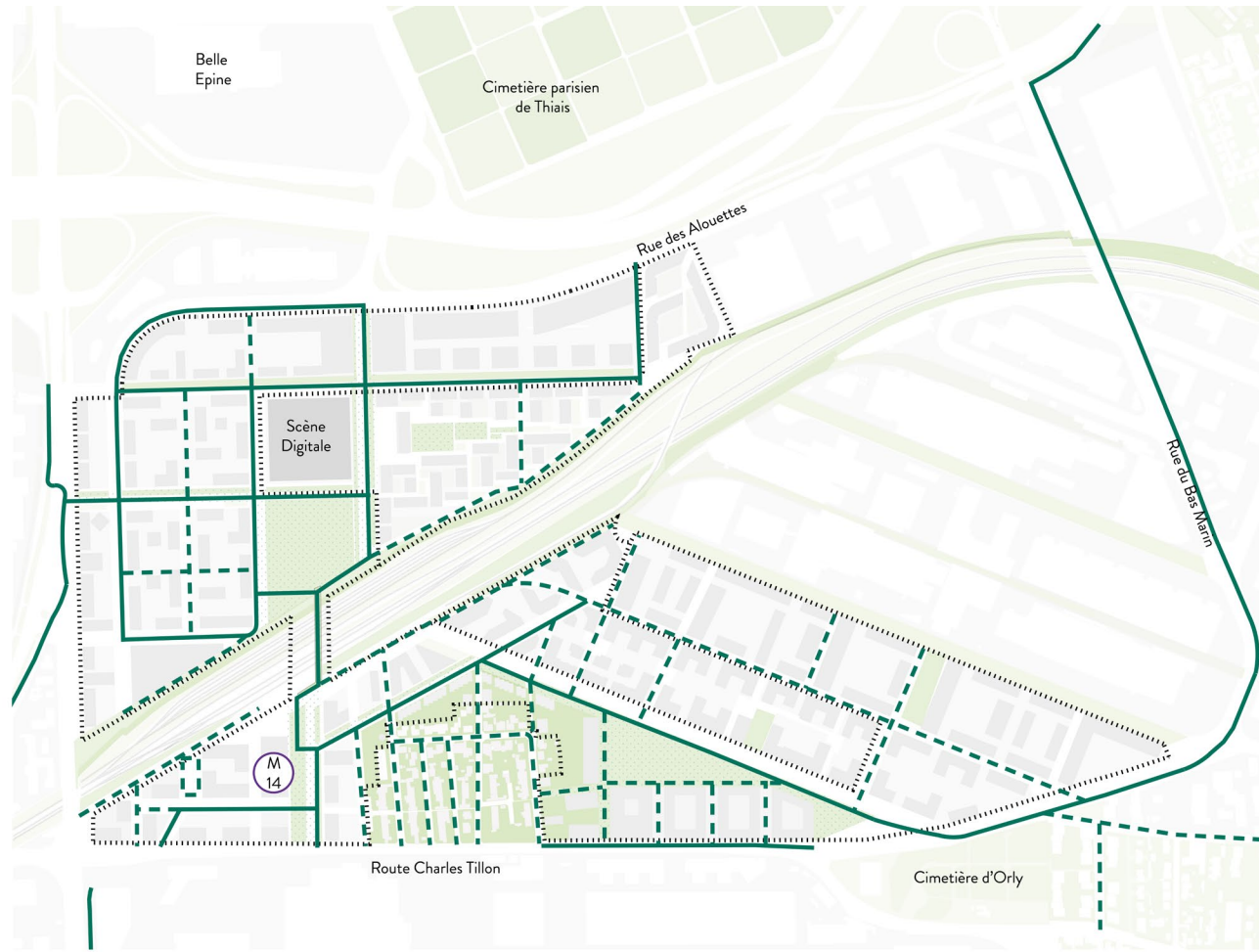
Aujourd'hui



Qu'est-il prévu en matière de circulation cyclable?

→ La mise en place progressive d'un réseau cyclable

Temps 1 : En accompagnement de la ZAC



Qu'est-il prévu en matière de circulation cyclable?

→ La mise en place progressive d'un réseau cyclable

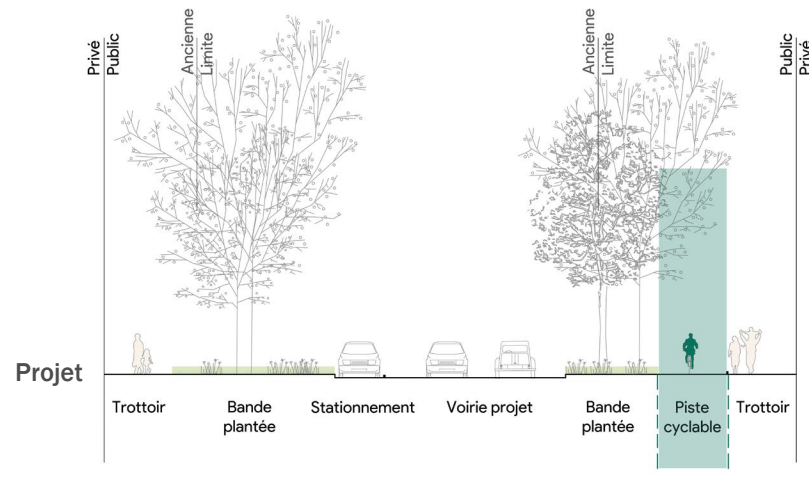
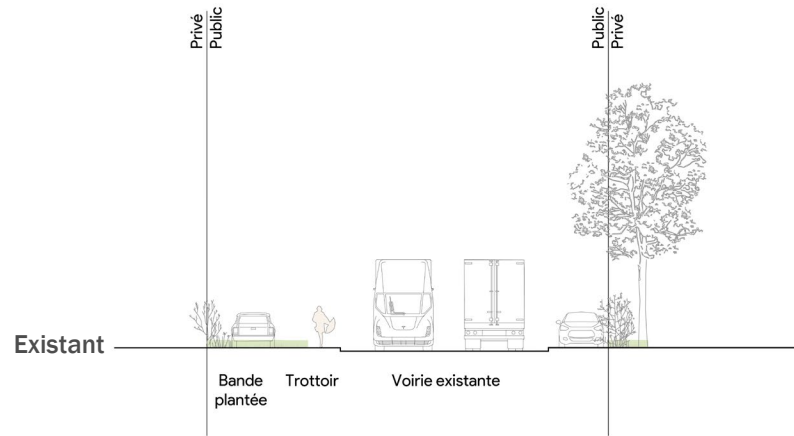
Temps 2 : Une connexion du quartier à son environnement progressivement renforcée au-delà du périmètre de ZAC



Qu'est-il prévu pour faciliter et sécuriser les circulations piétonnes ?

→ Favoriser les parcours piétons : bandes plantées, trottoirs, pistes cyclables

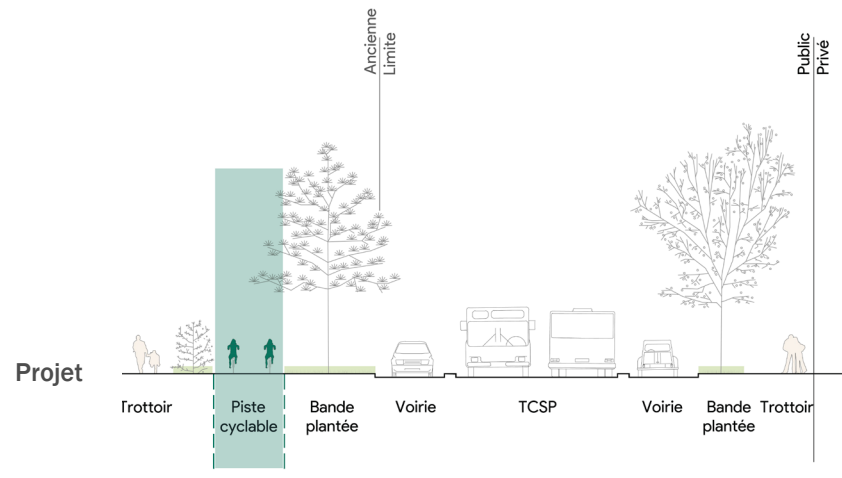
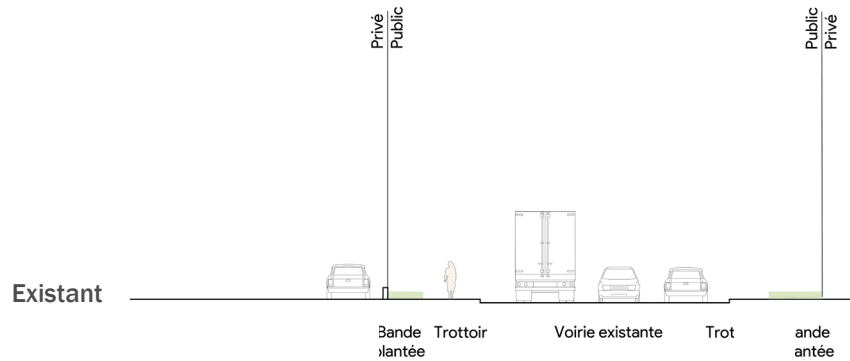
Réaménagement de la rue du Courson



Qu'est-il prévu pour faciliter et sécuriser les circulations piétonnes ?

→ Favoriser les parcours piétons : bandes plantées, trottoirs, pistes cyclables

Réaménagement de la
rue des Quinze Arpents

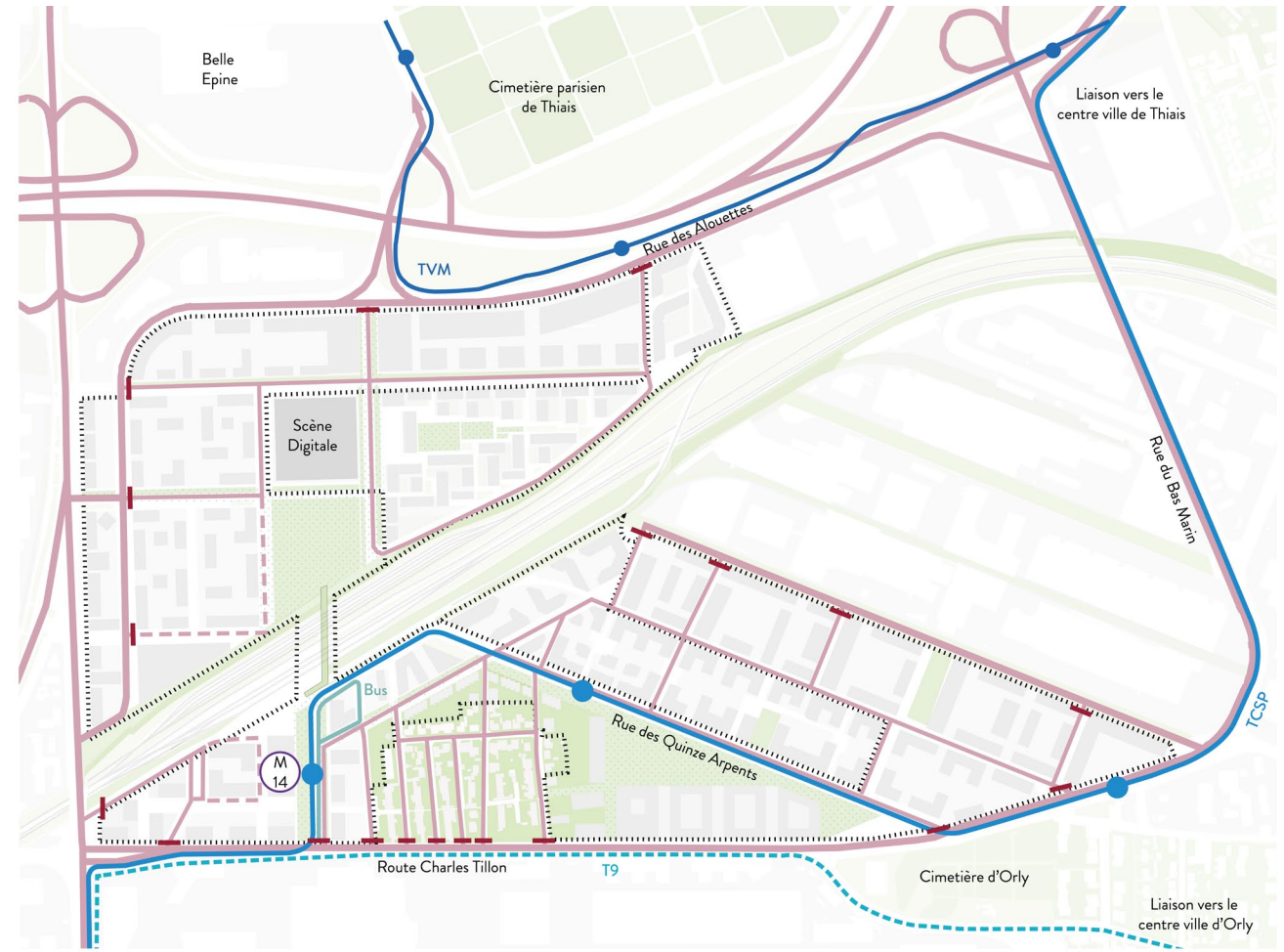


Qu'est-il prévu pour réduire la circulation automobile et poids lourds ?

→ Un quartier apaisé qui limite la place de la voiture et des poids lourds

- La circulation automobile limitée à certaines rues de la ZAC
- La circulation poids-lourds interdite dans la ZAC
- La mise en place d'un transport en commun en site propre qui dessert le quartier

- Voie circulée
- Limites de la Zone interdite aux Poids Lourds
- Voie circulée réservée Taxis / bus
- Voie circulée réservée bus
- Parcours du TVM
- Parcours du TCSP (ligne 393)
- ⋯ T9 - Hypothèse de prolongement



Qu'est-il prévu pour réduire la circulation automobile et poids lourds ?

→ Encadrer les flux de poids-lourds



Existant



Projet

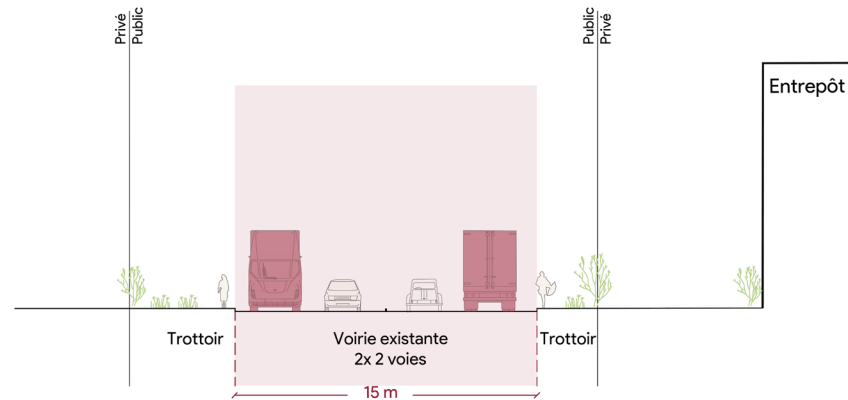
- Voies circulées par des poids lourds
- - - Voies circulées contrainte pour les poids lourds
- X- Voie de desserte principale vers une interdiction des poids lourds

- La circulation poids-lourds est interdite dans la ZAC
- Une baisse de la circulation sera induite par le changement de vocation du site
- Limitation et régulation de la circulation poids-lourds sur les axes aux abords du site

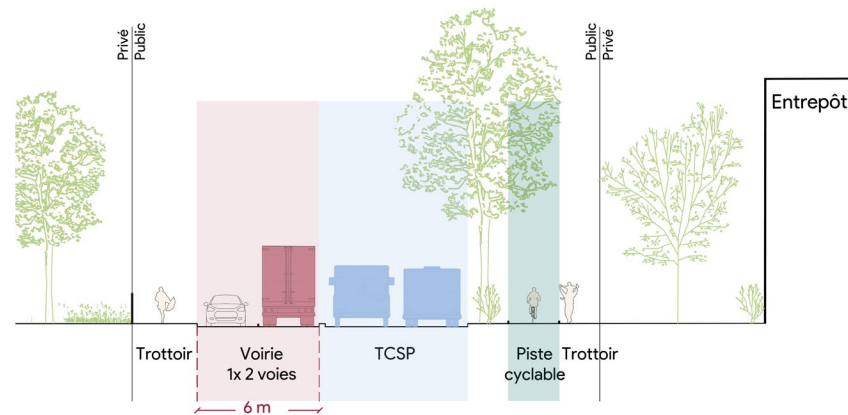
Qu'est-il prévu pour réduire la circulation automobile et poids lourds ?

→ La place des poids-lourds limitée aux abords de la ZAC et par la nouvelle organisation des voiries

Rue du Bas-Marin
Existant



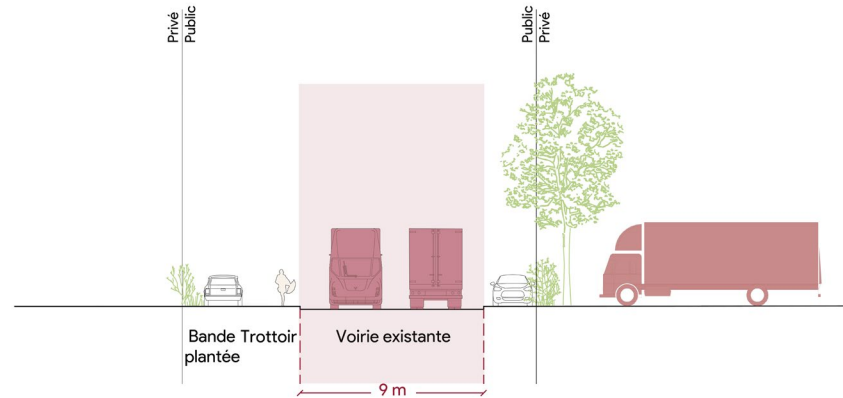
Rue du Bas-Marin
Projet : réaménagement
pour accueillir le TCSP



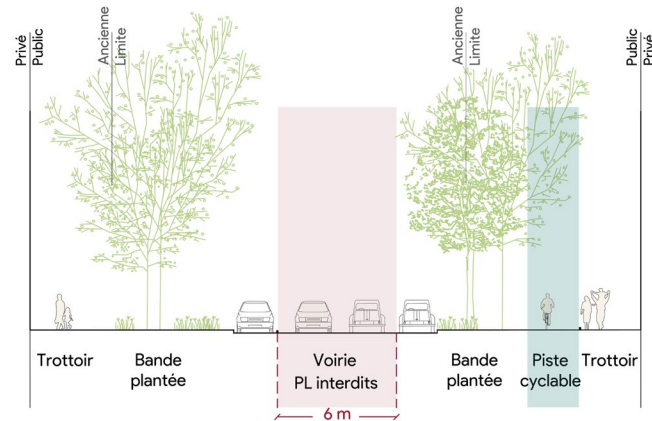
Qu'est-il prévu pour réduire la circulation automobile et poids lourds ?

→ La circulation des poids-lourds interdite dans la ZAC

Rue du Courson
Existant



Rue du Courson
Projet



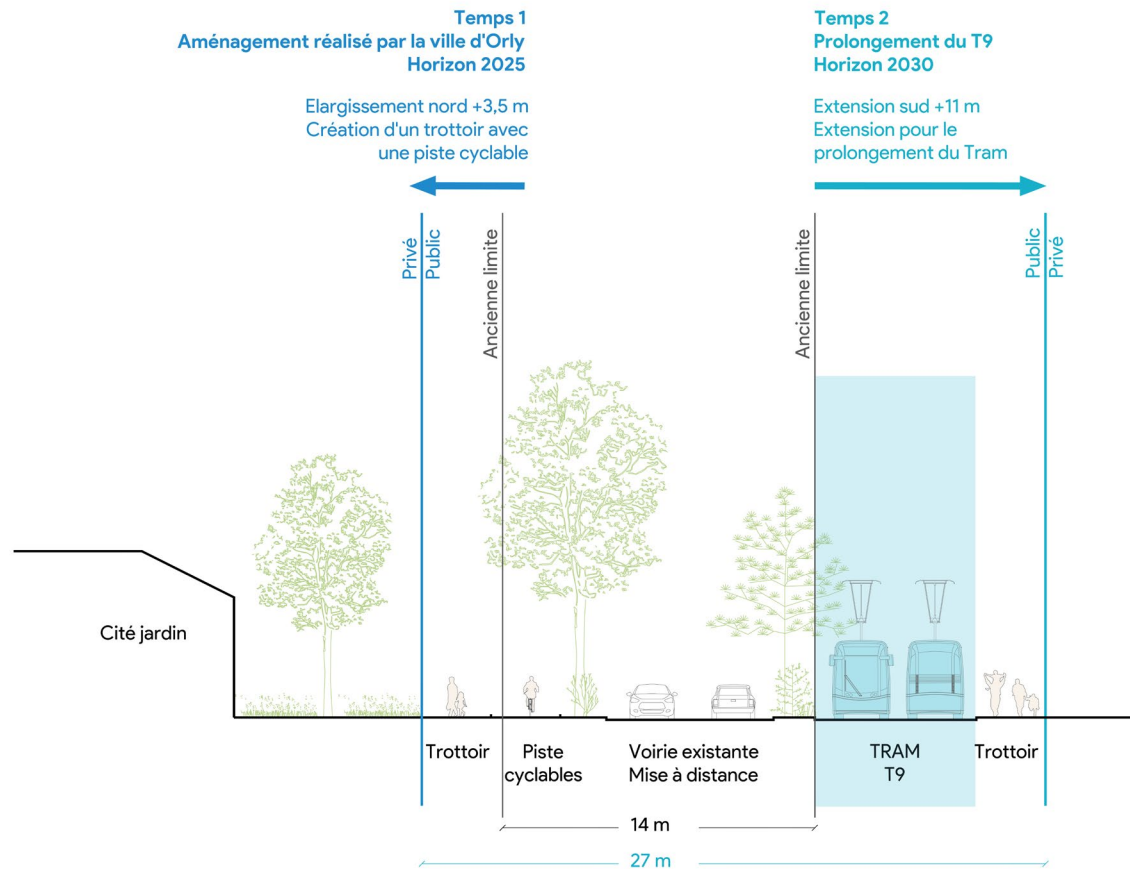
Qu'est-il prévu pour le prolongement du tramway T9 ?

→ Des aménagements qui permettraient d'accueillir le prolongement du T9



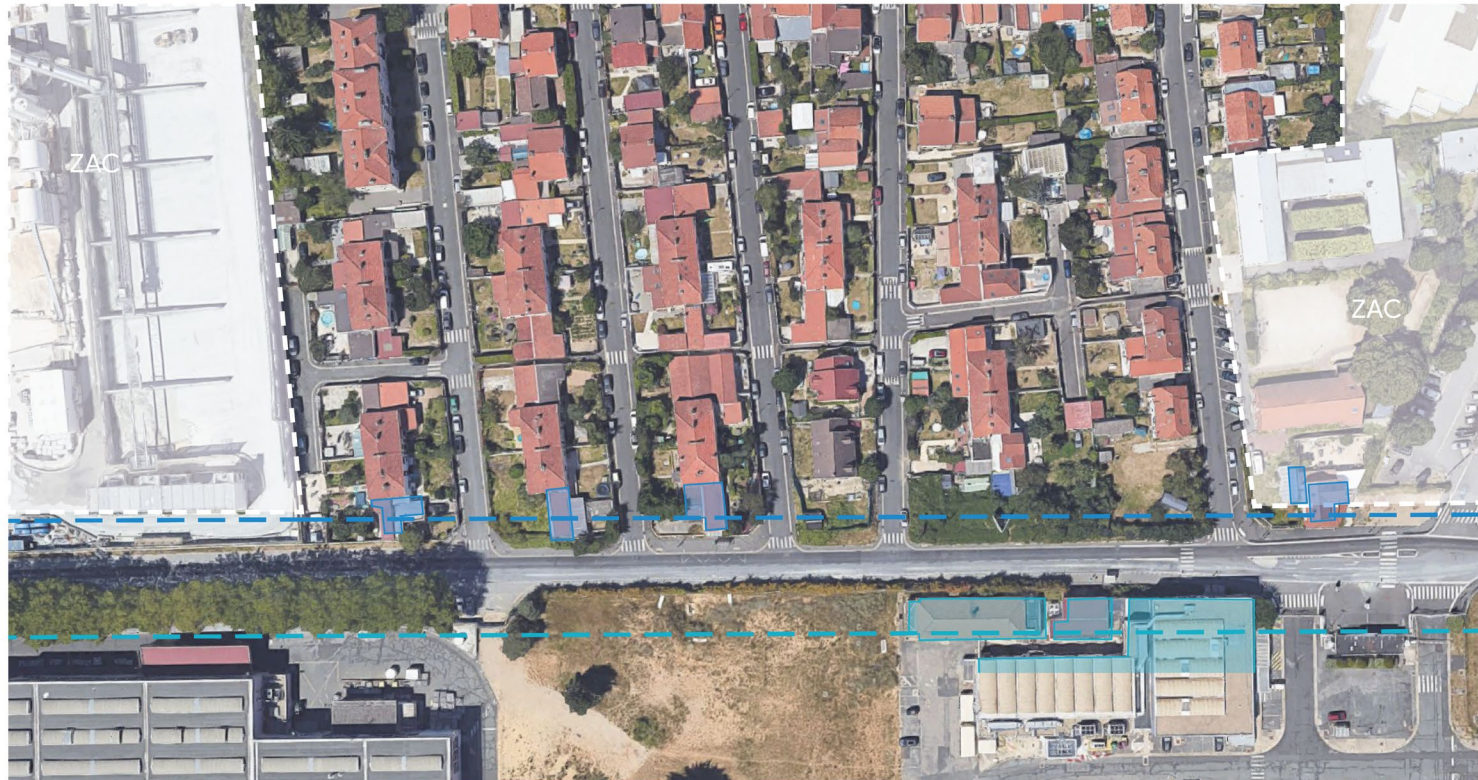
Qu'est-il prévu pour le prolongement du tramway T9 ?

→ Des aménagements qui permettraient d'accueillir le prolongement du T9



Qu'est-il prévu pour le prolongement du tramway 9 ?

→ Des aménagements qui permettraient d'accueillir le prolongement du T9

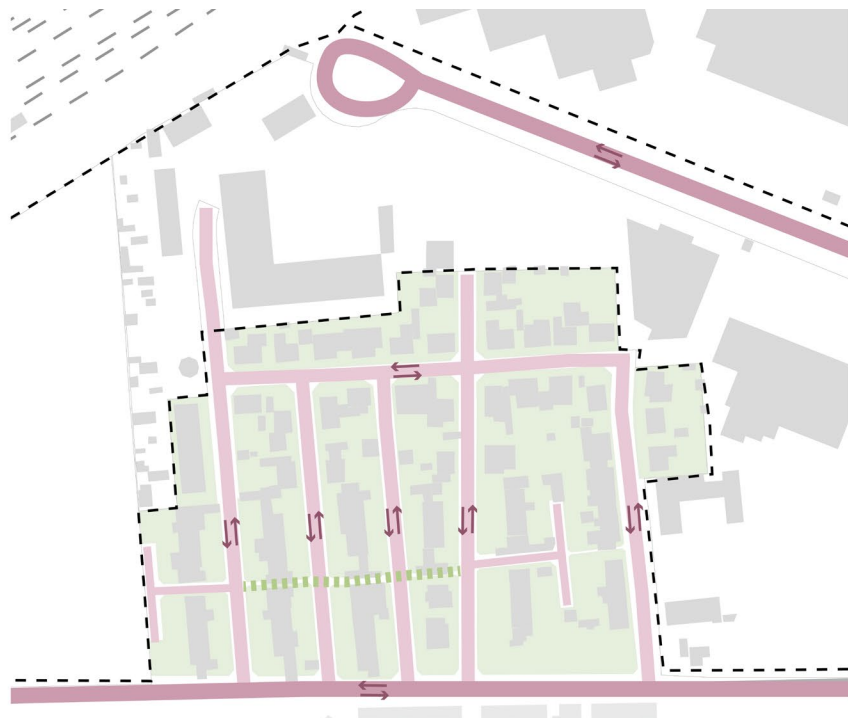


..... Temps 1 - Aménagement réalisé par la Ville d'Orly
Horizon 2025

..... Temps 2
Prolongement du T9 - Horizon 2030

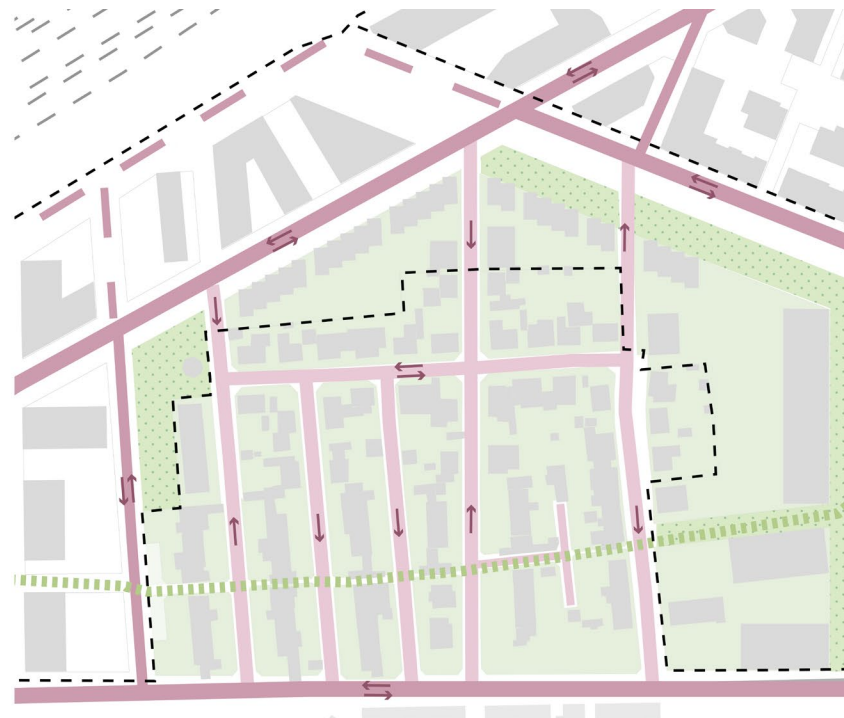
La circulation dans la cité jardin va-t-elle évoluer ?

→ La Cité jardin mieux connectée à son environnement et des circulations qui préservent sa tranquillité



Circulations : Existant
Cité Jardin

- Zone de rencontre
Limitation 20 km/h
- Sentes piétonnes



Circulations : Projet
Cité Jardin

- Zone de rencontre > Stationnement réglementé et payant
Limitation 20 km/h pour les non riverains.
- Chemin piéton prolongé
- Secteur ZAC

ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET PROGRAMMATION

Vous nous avez interrogés sur :

- Quels sont les équipements publics prévus dans le cadre du projet ?
- Quels sont les autres services mis en place dans le cadre du projet ? Quels seront les commerces mis en place ? Est-il prévu la mise en place d'activités artisanales ?
- Est-il prévu des programmes de résidences spécifiques (étudiantes, personnes âgées...) ?
- Quels types de bâti sont prévus dans le projet ?
- Qu'est-il prévu pour la programmation bureau ?
- Quelle programmation est prévue pour la transition entre la ZAC et l'existant ?

Plusieurs quartiers mixtes et actifs

Les futurs programmes

- 150 000 m² de logements

- Entre 86 000 m² et 214 000 m² d'activités économiques et de bureaux, soit 2300 à 5300 nouveaux emplois

- 15 000 m² de commerces et services



- Commerces et services
- Bureaux
- Logements
- Hôtel
- Équipements
Groupes scolaires
- Activités
- Parking

Quels sont les équipements publics prévus dans le cadre du projet ?

→ Un programme d'équipements publics ambitieux

Des équipements publics

Programme prévisionnel de la ZAC

Sur la commune de Thiais :

- Un groupe scolaire de 9 classes
- Une salle de sport polyvalente
- Une antenne point info médias et multiservices (PIMMS) – Mairie annexe
- Passerelle au dessus des voies SNCF

Sur la commune d'Orly :

- Un groupe scolaire de 18 classes en remplacement de l'école Baudelaire
- Un collège
- Un complexe sportif
- Un équipement culturel

Équipements privés et/ou hors ZAC

Sur la commune de Thiais :

- Un groupe scolaire de 8 classes
- La Scène Digitale

Sur la commune d'Orly :

- Un groupe scolaire de 18 classes
- Un tiers lieu

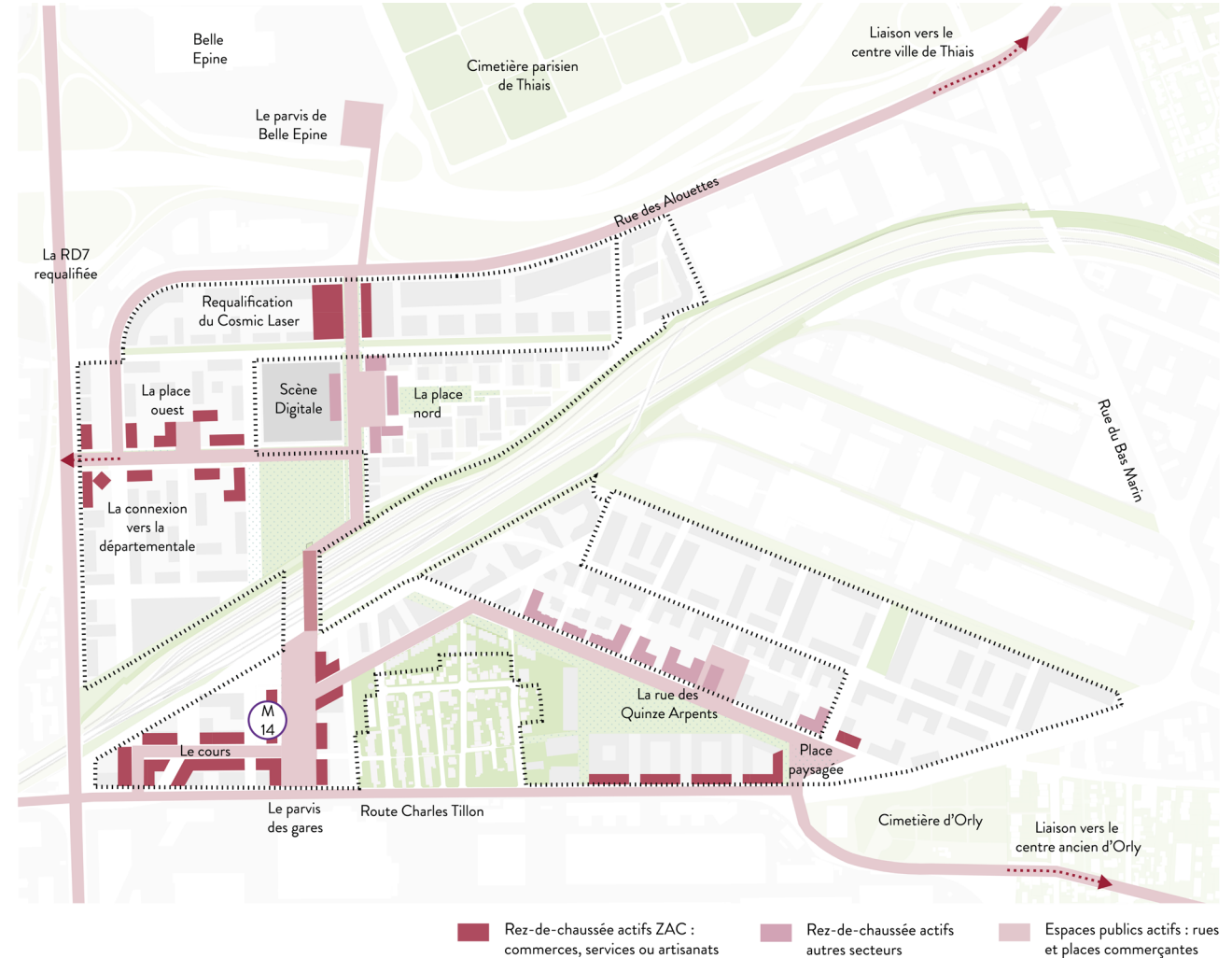


Quels sont les autres services, commerces, activités artisanales mis en place dans le cadre du projet ?

➔ Un quartier mixte et actif permettant l'implantation de services et de commerces

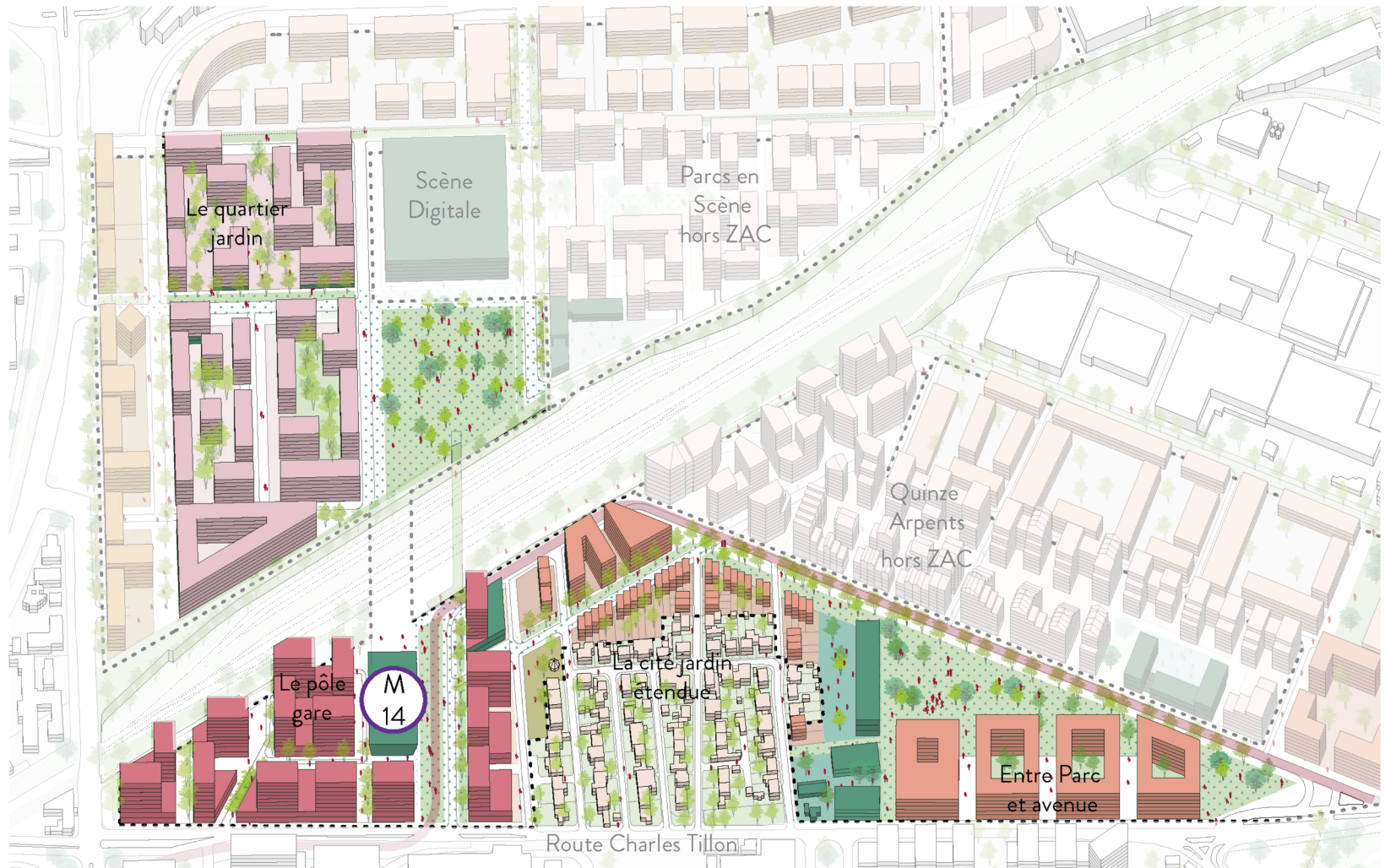
Programme prévisionnel de la ZAC

- Entre 86 000 m² et 214 000 m² d'activités économiques
- 15 000 m² de commerces
- Entre 2 300 et 5 300 emplois créés
- Des rez-de-chaussée actifs offrant une grande hauteur sous plafond permettant à différents programmes de s'implanter : commerces, services ou artisanat



Quels types de bâti sont prévus dans le projet ?

→ Une mosaïque de quartiers avec des caractères propres



- Équipements
- Quartier mixte
- Quartier mixte de la gare
- Parcs en scène
- Dominante résidentiel
- Dominante bureaux
- Dominante activités

Quels types de bâti sont prévus dans le projet ?

→ Une mosaïque de quartiers avec des caractères propres



Le quartier de la gare

- Un quartier mixte : bureaux, activités et logements
- Des rez-de-chaussée en double hauteur avec des commerces et services
- Des espaces publics paysagés permettant l'intermodalité

Le quartier jardin

- Un quartier mixte : bureaux, activités, hôtellerie et logements
- Des grands jardins en cœurs d'îlot
- Développement d'activités en rapport avec l'économie du numérique
- Un pôle universitaire à l'étude



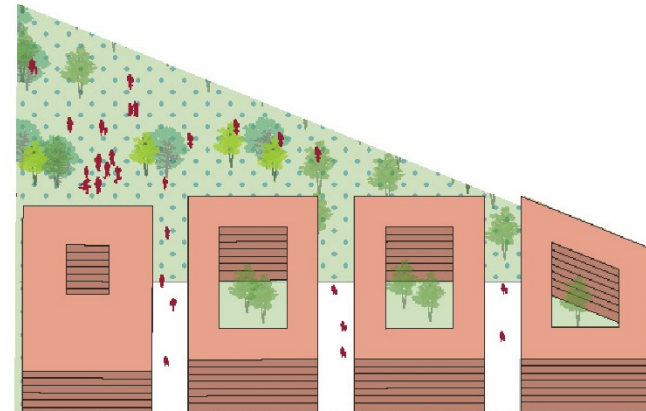
Quels types de bâti sont prévus dans le projet ?

→ Une mosaïque de quartiers avec des caractères propres



La cité jardin étendue

- Des constructions basses en liaison avec l'existant qui respectent l'environnement
- De nouveaux équipements publics à l'est

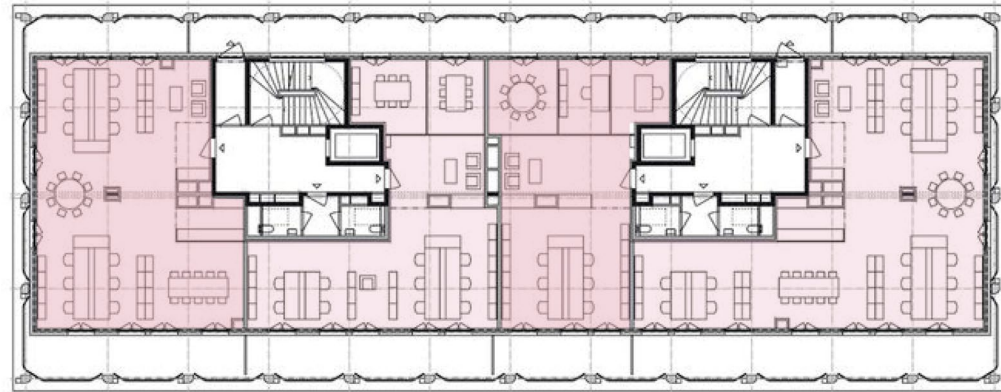
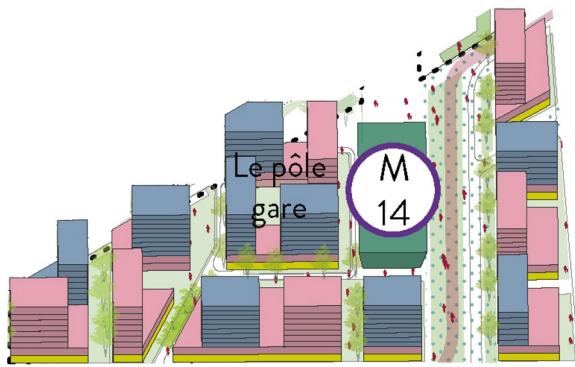


Entre parc et avenue

- Une nouvelle façade urbaine côté Orly
- Des rez-de-chaussée avec commerces, services et locaux d'activités sur la route Charles Tillon
- Des cœurs d'îlots protégés et paysagés
- Des vues orientées vers le nouveau parc

Qu'est-il prévu pour la programmation bureau ?

→ Des bureaux réversibles en logement



Bureaux



Quelle programmation est prévue pour la transition entre la ZAC et l'existant ?

→ Les franges du projet réaménagées en activités et bureaux



Les espaces verts dans le projet

Vous nous avez interrogés sur :

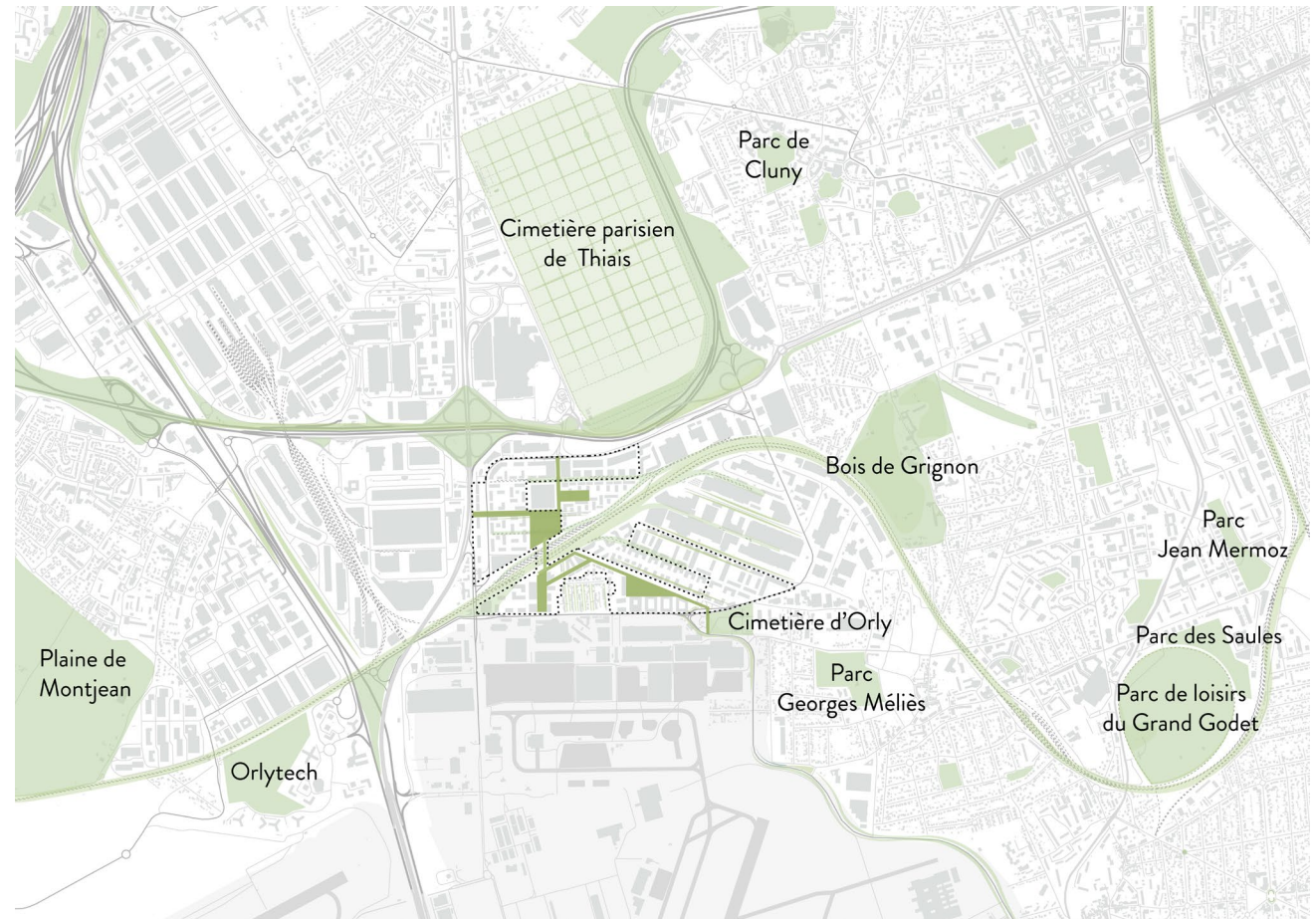
- Quelle est la place accordée aux espaces verts dans le projet ?
- Est-il possible d'intégrer des jardins partagés et de l'agriculture urbaine dans le projet ?
- Quels types d'espèces végétales sont prévues dans le projet ?

Quelle est la place accordée aux espaces verts dans le projet ?

→ La nature, un élément structurant du projet

Continuités paysagères

- Le territoire proche possède des grands paysages qui se succèdent le long des voies du RER.
- Plaine de Montjean
- Cimetière Parisien de Thiais
- Bois de Grignon
- Parc de Loisirs du Grand Godet



Quelle est la place accordée aux espaces verts dans le projet ?

→ La nature, un élément structurant du projet

Des espaces verts

- Aujourd'hui : 96% de la surface du quartier de Pont de Rungis et du SENIA est imperméabilisée.
- Demain : environ 25% de la surface du quartier sera végétalisée.
- Une végétalisation importante des espaces publics avec deux grands parcs : 1,4 et 2,2 hectares.
- Des jardins en cœur d'îlot ou sur les toitures de certains immeubles.



Est-il possible d'intégrer des jardins partagés et de l'agriculture urbaine dans le projet ?

➔ plusieurs secteurs pourront accueillir de l'agriculture urbaine

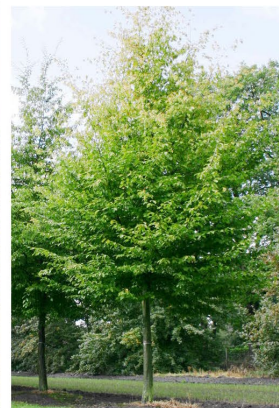
Des espaces verts

- Différents secteurs pouvant accueillir de l'agriculture urbaine : dans les parcs et jardins publics, en cœur d'îlot, en toiture, ...



Quels types d'espèces végétales sont prévues dans le projet ?

→ Une palette végétale forestière d'Ile-de-France



Platanus acerifolia

Pinus sylvestris

Tilia cordata

Acer campestre

Carpinus betulus

Quercus cerris

Palette végétale forestière d'Ile de France

Le Parc Trapèze à Thiais



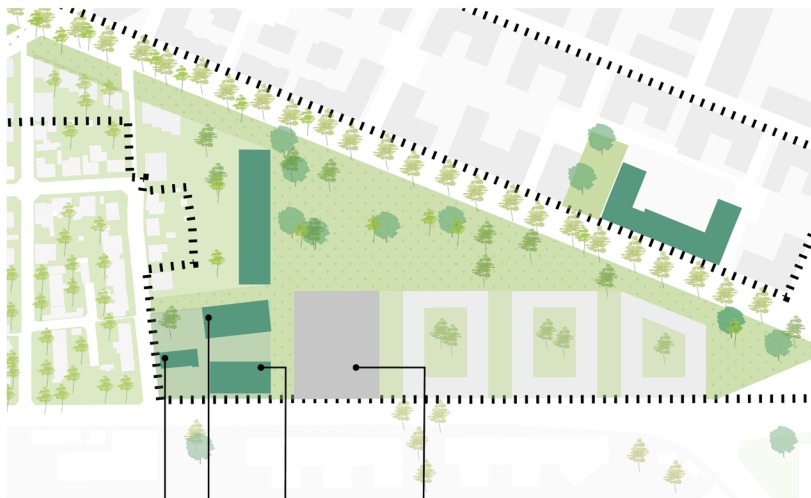
Un nouveau parc à Orly



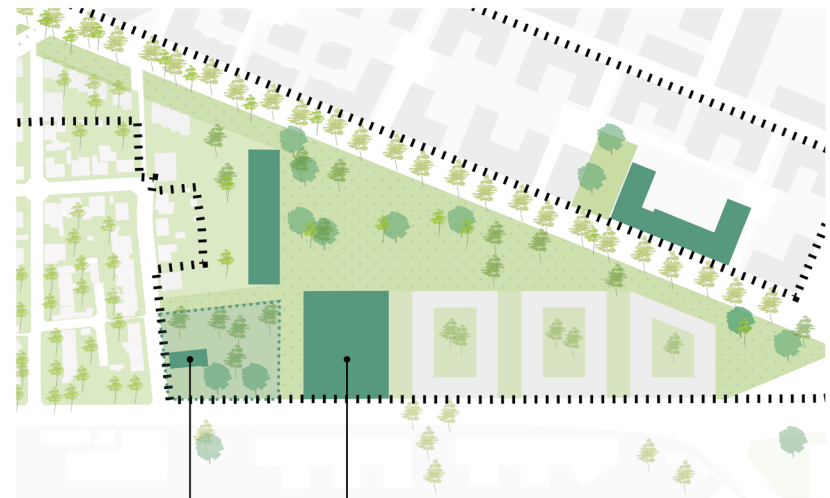
Quelle est la taille des espaces verts dans le projets ?

→ Un nouveau parc à Orly dont la surface augmente

Une mutualisation de 3 équipements publics pour renforcer l'offre d'espaces verts



Février 2021



Mai 2021

+ 1800 m² d'Espaces verts

La poursuite du projet et du processus de concertation

Vous nous avez interrogé sur :

- Quelles seront les prochaines étapes de la concertation ?
- Comment les habitants seront-ils associés ?

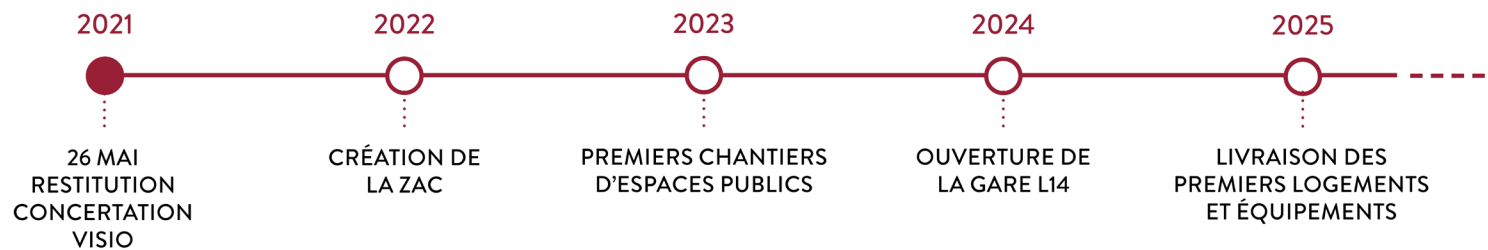
Quelles seront les prochaines étapes de la concertation ?

Comment les habitants seront-ils associés ?

La poursuite de la concertation

- Suite à cette première phase de concertation réglementaire, les échanges se poursuivront au fur et à mesure de l'avancement du projet.
- Une étude sur les impacts du projet (bruit, qualité de l'air...) est en cours et sera mise à disposition du public.
- Les habitants continueront à être concertés, notamment sur la programmation des espaces verts, sur le pôle gare (gabarits des bâtiments, espaces publics...).
- Un nouvel espace d'information et de concertation sur les projets urbains ouvrira à Orly fin 2021 (à côté de la gare des Saules d'Orly)
- Le site internet zac-senia.fr présentera les avancées du projet
- L'adresse mail senia@grandparisamenagement.fr reste active pour nous contacter

Calendrier prévisionnel du projet



**Merci pour votre
attention**